

Paris, le 1^{er} décembre 2014

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT EN FORMATION DE CICA

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2014

Le lundi 1^{er} décembre à 18 heures 06, les membres du Conseil du 14^e arrondissement de Paris et les représentants des associations, membres du CICA, se sont réunis dans la salle des mariages de la Mairie du quatorzième arrondissement, sur convocation adressée individuellement à chacun des conseillers.

Cette convocation porte sur le thème suivant :

L'éducation populaire par les associations dans le 14^{ème} arrondissement

Membres présents :

Pour le conseil d'arrondissement :

M. Didier ANTONELLI, Mme Marianne AUFFRET, M. Eric AZIERE, M. Hervé BÉGUÉ, Mme Agnès BERTRAND, Mme Célia BLAUDEL, M. Amine BOUABBAS, M. Pascal CHERKI, Mme Catherine CHEVALIER, Mme Marie-Laure DAUCHEZ, M. Stéphane FERTIER, M. Cédric GRUNENWALD, Mme Elisabeth GUY-DUBOIS, Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Mme Sylvie LEKIN, M. Bertrand LESAIN, M. Florentin LETISSIER, M. Nicolas LIEBAULT, Mme Valérie MAUPAS, Mme Caroline MECARY, Mme Chantal MERCHADOU, M. Etienne MERCIER, M. Cyril MOURIN, Mme Carine PETIT, Mme Olivia POLSKI, Mme Danièle POURTAUD, M. Armand RENARD, Mme Mélody TONOLLI.

Pour les associations :

M. ALMAVIVA (Universités Populaires du Théâtre), Mme BEAUCLAIR (Conservatoire), Association France Palestine, ATTAC Paris 14^{ème}, M. BLOT (Philomaths), Ecole linguistique Arc-en-ciel, Mme GAZLL (Peintres et Sculpteurs Témoins du 14^{ème}), M. Alain REINETTE (Amis de l'Université Populaire du 14^{ème}), Mme RIST (Champs Mêlés), M. ROQUILLON (Europe France Inventeurs), M. ROUSSIER (32 ciné), M. VUILLOD (Moulin à café).

La séance est ouverte par Mme la Maire à 18 heures 06.

Mme. la Maire - Bienvenue à toutes et à tous. Je remercie les élus présents pour cette première séance du CICA de cette mandature. En concertation avec l'ensemble des groupes du Conseil d'arrondissement, le bureau et les instances du CICA emmenées par Didier Antonelli, mon adjoint en charge de la démocratie participative et du lien avec les associations, il nous avait semblé une bonne idée d'organiser le CICA et le CA à la suite, afin d'assurer une meilleure présence des élus au CICA.

Le CICA est une formation particulière prévue au Code général des collectivités territoriales qui prévoit, au moins une fois par trimestre dans l'année civile, une rencontre du CA avec les associations de l'arrondissement, sur une thématique qui concerne la vie de notre arrondissement. Je pense qu'il est important que nous puissions l'organiser ainsi. Nous avons une présence encore relative des élus mais néanmoins nombreuse. Je propose de le maintenir sous cette forme pour que le CA puisse, si besoin et comme la loi le prévoit, être amené à délibérer à l'occasion d'une séance du CICA. J'espère que cette séance inaugurera un travail de fond avec le CICA et que ces moments seront l'occasion de toujours veiller à ce que des propositions et des engagements concrets de notre part émanent à l'issue d'une séance du CICA, et ce, quel que ce soit le sujet abordé.

Ce soir, le thème proposé par le bureau du CICA est celui de l'éducation populaire dans notre arrondissement. Nous comptons plusieurs acteurs qui s'investissent beaucoup dans les quartiers, par des programmations annuelles sur des sujets permettant d'aborder le partage de la connaissance. Ce sont des sujets très pointus qu'il est intéressant de partager au plus près.

Les associations prendront la parole puis un débat s'engagera avec les membres du Conseil qui souhaiteront prendre la parole sur ce thème de l'éducation populaire. Je pense qu'il est important d'avoir une visibilité sur ce sujet car, dans la délégation de Mme TONOLLI, l'éducation populaire est mentionnée, en plus de la jeunesse et de la culture. Monsieur ANTONELLI souhaite compléter mes propos sur notre futur travail en commun avec le CICA sur le thème du jour.

Nous nous accordons une heure trente de débats et d'échanges avant de passer en formation CA.

M. ANTONELLI - Je vous remercie. Je vais aller le plus vite possible afin de laisser le temps aux associations de s'exprimer et de se faire connaître ce soir. L'objectif de ce CICA est que les associations se présentent et qu'elles créent des liens entre elles. Je tiens à remercier tous les membres du comité de coordination qui, depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, ont fait un travail remarquable pour que cette réunion puisse se tenir ce soir. Je me réjouis du grand nombre d'associations présentes. Je pense que la formule choisie de mettre en place un CA et un CICA le même jour est une bonne formule. J'en suis très heureux.

Je tiens à dire également que nous avons l'intention d'organiser une réunion en formation CICA une fois par trimestre sur l'année 2015. Les sujets de réunion sont au choix. Vous pouvez nous faire parvenir toutes vos idées et vos besoins car les réunions du CICA doivent répondre aux besoins des associations sur un sujet donné. Quatre ou cinq sujets nous ont déjà été proposés et sont étudiés par le comité d'organisation. Nous avançons très vite afin d'organiser une réunion en mars, puis une en avril, une en septembre ou début octobre et une quatrième début décembre. Nous essayerons d'être en adéquation avec l'actualité pour 2015. Je rappelle que le travail de mise en place d'une telle réunion

est très important. Si certains représentants d'associations veulent rejoindre le comité de coordination, ils seront les bienvenus.

Madame la Maire, je pense que nous pouvons maintenant commencer.

M. le Président du Comité d'Organisation - Mesdames et messieurs les élus du 14^{ème} arrondissement, je prends la parole au nom du comité de coordination car il s'agit de la première réunion que nous tenons avec la nouvelle équipe. Je tiens à vous assurer de toute notre disponibilité pour poursuivre les efforts faits par le passé et pour essayer de maintenir une image de marque du CICA Paris 14 qui, apparemment, est l'un des meilleurs CICA de Paris, de Lyon et de Marseille.

Je laisse la parole aux associations.

Association Attac Paris 14 - J'interviens au nom d'Attac Paris 14. Il s'agit d'une association pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne. Elle a été créée en 1998 à la suite du mouvement social de 1995 et dans le cadre du développement du mouvement altermondialiste au niveau international qui s'est illustré, en particulier, par les manifestations de Seattle aux Etats-Unis en 1999 lors du sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Il faut se souvenir de l'intervention de Pierre Bourdieu à la gare de Lyon le 12 décembre 1995. Ce sociologue, malheureusement trop tôt disparu, démontrait l'urgence, pour les intellectuels, de sortir de leurs revues spécialisées et de leurs universités pour reprendre la critique de la pensée unique. En effet, depuis les années 1980, est engagée ce que nous appelons à Attac, la contre-réforme ultralibérale, bientôt manifestée par la mondialisation du commerce et l'extension sans précédent des mouvements de capitaux à travers les nouveaux moyens de communication électronique et ceci aux dépens des acquis sociaux et des salariés du monde entier. Attac fut donc créée à l'initiative d'une poignée de journalistes, surtout du *Monde Diplomatique*. Par ses thèmes, elle a d'emblée regroupé une majorité d'économistes critiques dont plusieurs animent encore aujourd'hui le groupe des « économistes atterrés » dont vous avez sans doute entendu parler.

Le développement de l'association au début des années 2000 a été tout à fait spectaculaire, tant au plan national que local. Nous avons alors 300 adhérents dans le 14^{ème} arrondissement. Malheureusement, ce n'est plus tout à fait le cas aujourd'hui. La structure d'Attac est basée sur des comités locaux, comme notre association Attac Paris 14. Chaque comité local est une association loi 1901 autonome. Attac a ajouté à son cycle un statut d'association d'éducation populaire tournée vers l'action. En ce qui nous concerne, à Attac Paris 14, l'éducation populaire est basée sur l'organisation de débats internes et surtout de réunions publiques. En quinze ans, nous avons organisé des dizaines de réunions animées par nous-mêmes, par des adhérents d'Attac ou des orateurs invités, issus surtout mais pas seulement, du conseil scientifique d'Attac qui est une instance de réflexion et d'élaboration de l'association nationale. Les thèmes de ces réunions ont d'abord porté sur ce que nous appelons les fondamentaux d'Attac, c'est-à-dire la critique de la mondialisation libérale et les mesures de régression sociale qu'elle entraîne. Bien d'autres thèmes ont aussi été abordés : les problèmes concernant l'écologie, l'alimentation et l'agriculture. Nous avons également rapidement perçus, à une période où elle était niée, l'importance cruciale du problème climatique provoqué par l'accumulation sans contrôle des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ce sujet est d'actualité en raison du sommet qui se déroule actuellement au Pérou. Jusqu'ici l'action sur ce problème reste très en deçà de ce qui serait nécessaire. Au cours des dernières années, nous avons abordé les thèmes du Grenelle de l'environnement, des transports, de la santé, de l'alimentation, du droit du travail, de la dette publique à plusieurs reprises, du climat après Copenhague, du nucléaire après Fukushima, de la fiscalité, du printemps arabe, des traités européens, de la crise de l'euro et de la démocratie. Ces réunions attiraient à chaque fois plusieurs dizaines d'habitants de l'arrondissement et ont donné lieu à des débats souvent passionnés. A côté de ces réunions formelles, nous avons organisé des séances de

cinéma, suivies de débats, environ cinq séances par an intitulées « Ciné Attac Paris 14 » au cinéma les Parnassiens, qui ont également rencontré un bon succès.

Depuis, le début de la crise globale du système ultralibérale en 2007-2008, c'est-à-dire depuis que le système est à bout de souffle et ne trouve que des expédients pour faire passer les dettes, et malgré cette crise et l'enrichissement des actionnaires des multinationales qui continue de plus belle, et surtout en l'absence, selon nous, d'une alternative politique nette, il faut bien reconnaître que chez les militants de gauche nous avons vu apparaître un certain découragement. Alors que, paradoxalement, la crise a démontré la justesse des analyses des économistes d'Attac. Les effectifs de militants, en particulier à Attac Paris 14, ne permettent plus de maintenir une activité aussi soutenue que par le passé. Nous pensons cependant que l'analyse critique du système dominant et l'élaboration d'alternatives restent plus que jamais nécessaires. Le besoin pour la population de comprendre et de discuter de ce qu'il se passe, à l'image du succès de l'Université Populaire de Paris 14, nécessite que les associations ne baissent pas les bras et continuent leurs efforts.

Je vous remercie.

M. REINETTE - Madame la Maire, mesdames et messieurs les Conseillers, mesdames et messieurs des associations, j'interviens ce soir en qualité de co-président au nom de l'association des Amis de l'Université Populaire du 14^{ème}. Cette association est née en 2011. Sa préfiguration a été une réunion au café associatif Le Moulin à café, où ont été conviés des associations, la municipalité et des conseils de quartiers. Plus de quarante personnes étaient présentes. Nous avons proposé un projet qui était au départ totalement individuel, celui du co-président des Amis de l'université populaire, M. Jean-Louis Robert. L'association a été déclarée comme il se doit. Il a été débattu de ses directions. Une charte a été établie qui représente, pour nous, l'idéal à atteindre mais qui est difficile à atteindre.

L'Université Populaire du 14^{ème} arrondissement a pour but la diffusion, l'apprentissage ou l'approfondissement de savoirs et de connaissances dans le double but de contribuer à l'enrichissement des débats citoyens et des pratiques engagées, de contribuer à la démocratisation de la culture en visant un public large, en appliquant les principes de la gratuité et de l'absence d'exigence de diplômes et en se donnant des moyens particuliers à cet objectif. Les savoirs et les connaissances comportent une dimension critique constitutive de toute démarche rationnelle. Cette dimension exige que l'Université Populaire soit largement ouverte à tous les points de vue, mais tous les points de vue critiques.

L'Université Populaire du 14^{ème} travaillera en tout premier lieu en lien étroit avec tous les organismes qui développent la démocratie participative et/ou implicative dans le 14^{ème} : associations, conseils de quartier, la municipalité, les mouvements sociaux et culturels, les centres sociaux et d'animations. Ses thématiques s'inscriront en lien avec les débats et pratiques de ces organismes sans s'interdire d'ouvrir des champs nouveaux. La composition du conseil d'orientation de l'Université Populaire devra refléter cette démarche. L'Université Populaire du 14^{ème} fera appel aux chercheurs, universitaires et experts pour assurer les enseignements. Ces enseignements devront généralement s'organiser en cycles de telle sorte que ne soit pas systématisée la formule de la conférence-débat. L'Université Populaire ne souhaite pas enfermer les enseignements dans une méthode pédagogique normative. Elle souhaite que les méthodes s'appuient sur une mise en relation des savoirs de l'enseignant et des savoirs de chacun des participants. Il s'agit là de la déclaration d'intention. La quatrième saison a commencé sur les changements climatiques. Il s'agit là d'un des cinq cycles qui astreignent à la fois les organisateurs et

les participants à mobiliser cinq mêmes journées consécutives durant cinq semaines. Le cycle se déroule tous les jeudis. Il n'est pas possible de programmer cinq cycles tous les jeudis de toute l'année car nous ne pouvons pas faire 25 représentations. L'objectif est de varier ces dates.

Dès la première année en janvier 2012, la séance inaugurale s'est déroulée ici grâce au Maire avec une conférence d'Antoine Prost, un grand spécialiste de l'éducation et de l'histoire de l'éducation, qui a réuni 120 personnes. Chaque année, nous avons eu la possibilité d'obtenir qu'une partie du cycle ait lieu dans cette salle des mariages. Cela a été à chaque fois un succès car cette salle offre la possibilité d'accueillir plus de monde, comme ce fut le cas, par exemple, lors du cycle sur l'histoire de l'Algérie qui a été une très belle réussite. Nous avons réussi à inciter les participants au cycle à visiter l'établissement FIAP qui est une ressource du 14^{ème} arrondissement et une ressource associative certaine. Notre présence ce soir n'a pas pour objectif de dresser un panégyrique de notre association qui se critique régulièrement dans un bureau mensuel de dix membres très actifs, qui essaie de tirer les leçons des cycles passés. Nous sommes ici afin de constater la difficulté pour une association, dès lors qu'elle se développe, d'obtenir des locaux adaptés à ses formes de fonctionnement.

Les ressources municipales ont été et sont toujours très largement utilisées, notamment la Maison des Associations et la salle du Moulin des lapins, l'autre salle municipale étant trop excentrée et trop petite. Nous nous rendons également, suivant notre volonté première, dans les centres d'animations, notamment le centre Marc Sangnier, le lycée François Villon, le centre Maurice Nogues. Notre souhait est que, chaque année, des cycles puissent se dérouler prioritairement dans le sud de l'arrondissement. Nous ne pouvons nier que nous sommes très centrés sur le secteur Pernety-Plaisance. Heureusement, la fréquentation de l'Université Populaire excède les populations de ce territoire déjà important. Nous sommes ravis d'avoir été, avec le comité de coordination du CICA et son animateur qui tient la flamme - et ce n'est pas simple - à l'initiative et à la suggestion de ce thème de l'éducation populaire dans le 14^{ème}. Nous avons conscience que l'éducation populaire n'est pas seulement défendue par l'Université Populaire du 14^{ème}. Il existe une quantité de formes et de pratiques d'éducation populaire, comme l'éducation artistique, les formations musicales, les initiatives professionnalisantes ou de loisirs qui sont, pour nous, incluses dans le champ de l'éducation populaire. Nous sommes ravis d'initier une collaboration avec le conservatoire de l'arrondissement sur le thème de Mozart. Cette initiative de collaboration se renouvellera avec un cycle à venir sur « mathématique et musique ».

L'objectif est de ne pas effrayer le public, qui ne l'est d'ailleurs pas, si j'en crois les 90 personnes qui se sont présentées à la Maison des Associations et qui ont du être recalées faute de place. L'ultime séance de l'Université Populaire consacrée aux changements climatiques se déroulera ce jeudi. Soyez très à l'heure car nous commencerons très précisément à 19h30. Notre revendication, qui n'est pas un vœu, est qu'il puisse exister un projet de développement de salle associative qui soit à la mesure de cet arrondissement, afin que nous puissions retrouver des normes qui sont celles d'un certain nombre de villes de province ou de banlieue, afin d'accueillir dans de meilleures conditions l'ensemble des initiatives associatives, en sachant qu'un grand pas a déjà été fait. Notre souhait est que les moyens d'une captation audiovisuelle puissent être donnés afin que le travail, qui est du spectacle vivant fait par des professionnels venus apporter leurs connaissances, dialoguer et répondre aux questions de la salle, puisse être largement diffusé par des canaux à définir et qui dépassent chaque association. Nous avons pu avoir quelques coups de pouce d'un associatif intéressé par des thèmes de conférences qui sont visibles sur notre site. Nous souhaitons que cela puisse exister pour la totalité des cycles. Il s'agit d'un vœu pour tous.

M. ROUSSIER - J'interviens au nom du « 32 ciné », un ciné-club créé en mai dernier. A l'heure où l'image a tant de pouvoirs, l'apport du cinéma, et plus spécifiquement des ciné-clubs, nous paraît être un vecteur très fort de l'éducation, au-delà du plaisir et de l'émotion que suscite le septième art.

Le nom du « 32 ciné » tient au fait que les séances ont lieu au 32 rue Saint-Yves. Il s'agit du siège de la section PCF du 14^{ème} qui a pris l'initiative de la création de ce ciné-club lors d'une nuit du cinéma organisée le 23 mai dernier. Désormais, association loi 1901, autonome dans son organisation et dans sa programmation mensuelle, ce ciné-club compte 80 adhérents et un bureau de 8 personnes dont je suis le président.

L'objectif du « 32 ciné » est le partage de l'amour du cinéma, et ce, sans barrière financière, ce qui est un pari bien sûr toujours difficile. Une cotisation de 2 euros pour l'année est proposée mais l'entrée reste libre et présentée comme telle. Ceux qui le peuvent sont invités à participer librement pour des montants plus importants. Le ciné-club est affilié à la Fédération Interfilm auprès de laquelle il loue les droits de diffusion des films, soit 90 euros pour les films dont la Fédération a elle-même acquis les droits de distribution et entre 150 et 300 euros pour tous les autres films.

Une fois sur deux, le ciné-club fait aussi appel à des cinéastes pour venir présenter leurs films et échanger avec le public. Nous avons reçu cinq cinéastes depuis la création du ciné-club. Notre ambition est large. Elle est de s'adresser à tout public, notamment les jeunes pour qui nous avons programmé *Le Roi et l'oiseau* et prochainement *la Belle et la Bête*. Nous nous adressons aussi à un public de commerçants en organisant des projections le lundi soir, c'est-à-dire le jour de fermeture des commerces. Nous programmons toutes sortes de films, que ce soit des courts ou des longs métrages, des fictions ou des documentaires. Pour réussir cette ambition, nous avons besoin de nous faire connaître par une communication active sur les marchés, via les sites internet et les affichettes.

Je remercie le CICA de cette occasion de nous faire connaître en souhaitant que des développements ultérieurs puissent se faire en lien avec les autres ciné-clubs de l'arrondissement, même s'ils n'ont pas la forme associative, notamment les ciné-clubs des conseils de quartiers très actifs également. Je vous invite à la projection des fêtes, qui se déroulera le samedi 27 décembre à 17h00 avec le film *la Belle et la Bête* de Jean Cocteau. Merci.

M. ALMAVIVA - Madame la Maire, chers élus, chers représentants des associations et du public, je suis le secrétaire des Universités Populaires du Théâtre, qui est une association active depuis trois ans environ. Il s'agit d'une association nationale qui a son siège dans le 14^{ème} arrondissement où elle a été active les deux dernières années au Théâtre 14. Elle consiste à organiser des soirées de lectures-spectacles, suivies de leçons philosophiques ou historiques sur le thème soulevé par la pièce de théâtre choisie et de débats. Au cœur du projet se trouvent la gratuité, le partage de la connaissance, le débat et l'échange avec le public.

Ces Universités Populaires du Théâtre ont été fondées il y a trois ans par un groupe de douze comédiens et metteurs en scène. Je suis comédien. Le directeur du Théâtre 14 a entendu parler de ce groupe et a souhaité nous apporter son soutien.

Les deux dernières années, il a accueilli ces Universités Populaires lors de trois opérations par jour durant trois jours, l'après-midi à 19h et à 21h, avec des lectures d'un spectacle, la mise en espace pour avoir une idée de la représentation publique d'une œuvre suivie d'une leçon philosophique. Les pièces sont choisies pour leur thème civique, historique et de réflexion d'une façon générale, et suivies également d'un débat nourri avec la salle. L'année dernière, nous avons été invités par sept théâtres du festival d'Avignon *in* et *off* qui ont mis à disposition leur salle. Cette année, la SACD nous a annoncé qu'elle nous apporterait son soutien.

Cette association prend son ampleur, ce qui est heureux. Elle permet de faire émerger une écriture théâtrale contemporaine, car pour beaucoup d'auteurs, il est très difficile de se faire jouer. Or, notre forme et notre manière de fonctionner est peu coûteuse puisque les comédiens sont bénévoles. Ils sont distribués en fonction de leur goût pour une pièce ou une autre. En général, nous répétons trois ou quatre jours dans la gratuité. Ainsi, il est facile pour les auteurs de donner une vie à leur œuvre, de l'entendre mise en jeu, en public et parfois mise en espace. Un des textes, qui avait été découvert sur un dialogue entre Michel de Montaigne et la Boétie, a été lu et mis en espace par les Universités Populaires du Théâtre. Il s'est joué très récemment au théâtre du Montparnasse situé rue de la Gaité. J'habite également le 14^{ème} et je suis membre d'autres associations. Même si de grands progrès ont été faits, les lieux destinés aux associations ne sont pas suffisamment nombreux.

Je remercie la Mairie du 14^{ème} car nous avons reçu la semaine dernière une lettre nous accordant une première subvention de 2 000 euros pour l'opération montée au Théâtre 14. Au Festival d'Avignon, nous avons choisi comme thème « pacifistes et bellicistes » à l'occasion du centenaire de la guerre de 1914. Comme vous le savez, Jean Jaurès fait l'objet de nombreuses conférences, de nombreux écrits, de nombreuses recherches historiographiques qui donnent parfois lieu à des pièces de théâtre. Ce fut l'occasion de donner lecture publique de l'une d'entre elles écrite par Dominique Siegler, un auteur suisse de quarante ans qui est le fils de Jean Siegler. Cette pièce a, elle aussi, trouvé un producteur et a été jouée à Genève. Elle sera donnée au festival d'Avignon cette année. Nous sommes à cheval entre l'éducation populaire, le partage de la connaissance, afin de montrer que le théâtre est aussi l'occasion d'une réflexion et d'un miroir sur le monde, pour reprendre l'expression bien connue du prince Hamlet de Shakespeare, et l'occasion de faire émerger des auteurs contemporains. Nous reviendrons au Théâtre 14 dès l'année prochaine en mai 2015.

Merci à vous et merci à la Mairie du 14^{ème}.

Mme. BEUCLAIR - Bonsoir. Je suis conseillère aux études au Conservatoire. Madame MARCHAND vous prie de l'excuser. Conservatoire ne rime pas avec populaire dans la tête de chacun d'entre nous et cela est bien dommage. C'est un lieu qui accueille tous les élèves. Dans cet arrondissement en particulier, il est tourné vers les écoles et le travail en milieu scolaire, car nous avons un orchestre et un atelier danse sur le temps scolaire et des partenariats avec un foyer d'handicapés. Nous avons un projet magnifique en gestion avec deux centres d'animations sur les musiques actuelles. Il s'agit juste une question d'image, comme si l'exigence était réservée à une certaine sorte de population. Ce n'est pas du tout notre souhait. Nous avons 1 900 élèves qui viennent de tous milieux. Nous nous donnons beaucoup de mal pour tous les accueillir et pour aller les chercher quand ils ne savent pas que nous sommes là pour eux.

M. VUILLOD - Bonjour Madame la Maire, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les représentants associatifs. Je suis administrateur du Moulin à café, le café associatif de la place de la Garenne qui existe depuis neuf ans. Le Moulin à café dispense de l'éducation populaire depuis neuf ans sans forcément le dire.

Nous avons une programmation très riche, avec une centaine de séances par an qui relèvent de l'éducation populaire. Elles sont gratuites afin de répondre à la demande des habitants. La semaine prochaine, nous organisons un atelier sur l'alimentation des enfants, des conversations en anglais, des conférences-débats comme nous en avons tenues plusieurs en novembre, des scènes musicales ouvertes aux habitants, de l'initiation à l'écriture « slam » ou encore des ateliers clowns et théâtre. Cette multitude d'animations relève vraiment de l'éducation populaire. Je vous invite à participer à ces ateliers. Notre programme est sur le site internet du Moulin à café. Je vous invite aussi à soutenir financièrement ces actions, qui sont gratuites. Je me tourne bien sûr vers la Mairie du 14^{ème} arrondissement et vers les associations car vous pouvez également co-construire avec le Moulin à café des opérations d'éducation populaire et participer à la programmation : le café associatif est géré sous forme d'association et construit sa programmation avec les autres associations du territoire.

Je vous remercie.

M. ROQUILLON - Bonjour. Mesdames et messieurs les élus, je vous remercie de nous avoir invités. Je suis le président d'Europe France Inventeurs et vice-président de la Fédération Française des Inventeurs. Nous sommes présents dans le monde entier et en Europe. Nous avons représenté la France à Bruxelles à l'occasion d'Innova Bruxelles et nous serons également présents à Genève en mars pour le Grand Mondial de l'Invention et de l'Innovation avec 70 pays.

Nous voudrions agir dans le 14^{ème} arrondissement et pour Paris avec les Juniors de l'Invention et de l'Innovation. Il est très important de redonner le goût aux jeunes d'inventer et d'innover. L'inventeur est le personnage important, libre à penser et indépendant qui fait progresser l'humanité à pas de géant. Il est la source active de la propriété industrielle et le moteur actif de la relance économique, capable de provoquer la richesse pour tous, lui-même et ses investisseurs. Restituer à l'inventeur la place importante et la reconnaissance de tous est le but d'Europe France Inventeurs.

Nous étions au Concours Lépine dont je suis l'ancien Secrétaire Général : certains membres du bureau du concours Lépine ont repris l'Union Française des Inventeurs qui a été créée en 1946 et qui est devenue Europe France Inventeurs.

Nous sommes basés dans le 14^{ème} arrondissement, rue Raymond Losserand. Nous sommes à la disposition de tous les gens qui ont des idées et nous avons déjà quelques inventeurs dans le 14^{ème}. La France compte des milliers d'inventeurs, qui sont très importants pour la relance économique. Madame HIDALGO a annoncé que se tiendra au stade Jean Bouin le plus grand incubateur européen. Nous avons le projet, en collaboration avec la société Bouygues, de créer, sur la région Ile-de-France, 22 000 m2 d'incubateurs.

Dans le 14^{ème} arrondissement, nous souhaiterions organiser une exposition sur les inventeurs : je le propose à Madame la Maire et à monsieur CHERKI, que je remercie infiniment de nous avoir aidés, et je salue également madame KOSCIUSKO-MORIZET.

Nous ne faisons pas de politique : notre passion est l'invention et l'innovation qui regroupe de nombreux inventeurs. Merci.

Association France Palestine Solidarité - Je représente un des nombreux groupes locaux de l'association France Palestine Solidarité qui compte une centaine de groupes en France. Je représente le groupe de Paris 14-6. Nous développons la solidarité avec le peuple palestinien en militant pour l'établissement d'un Etat palestinien aux cotés d'Israël. Au vu de la situation très conflictuelle dans cette région du monde, au Proche-Orient, l'éducation à la paix et au dialogue est une forme d'éducation populaire qui nous concerne tous en démocratie. Elle ne peut se faire qu'avec un certain nombre de règles comme le respect du droit international et le respect d'autrui. Actuellement, dans ce conflit du Proche-Orient, il n'existe pas du tout de parité. Il est très important de comprendre qu'il faut manifester la solidarité avec le peuple palestinien afin qu'il puisse y avoir l'établissement d'un Etat, aux cotés d'Israël, pour que cette région évolue de façon positive. Nous tenons des réunions mensuelles ouvertes aux adhérents et, depuis peu, nous ouvrons la deuxième partie aux non-adhérents également. Mercredi, nous recevrons le Délégué Général de la Palestine à la Maison des Associations. Merci.

M. BLOT - Madame la Maire, monsieur le Député, cher Pascal, mesdames et messieurs les élus, chers amis, Je suis le président de l'association Philomaths, la vulgarisation des sciences et les sciences pour tous. Je voudrais répondre positivement aux appels de mon cher Alain et de Frédéric. Notre association propose dans le domaine de la physique dure ou molle, la possibilité de donner un exemple. Savez-vous où se trouve votre compteur électrique ? Si vous ne savez pas où il est, vous ne pouvez pas réaliser des économies intelligentes. Notre association, qui est hébergée vers la Maison des Associations rue Deparcieux, organise des conférences mensuelles sur les domaines de l'énergie, du travail, sur la façon intelligente de faire des économies d'énergie. Je souhaite vous retrouver nombreux lors de nos conférences sur le thème « Comment volent les avions ? » les 3 et 10 décembre.

Je vous remercie.

Mme. GAZLL - Je suis la présidente de l'association Peintres et Sculpteurs Témoins du 14^{ème} arrondissement, qui a été créée en 1987. J'ai repris la présidence en 2004. Nous travaillons sur le patrimoine du 14^{ème} mais nous rassemblons tout ce que vous avez dit jusqu'à présent. Nous travaillons non seulement sur le bâtiment, sur les personnages, sur les voisins, sur des personnages connus ou inconnus, sur tout ce qui va être détruit ou sera re-construit. Nous travaillons chaque année avec un thème différent. Nous sommes très curieux de ce qui se passe dans le 14^{ème} et aussi très fiers de son évolution.

Toutes les associations sont concernées car nous avons déjà choisi le thème de « la lecture et les libraires » pour faire comprendre les difficultés des libraires, que nous avons tous associés. L'année dernière, nous avons choisi le thème du « cinéma et Daguerre ». Nous travaillons avec des lieux du 14^{ème}. Par exemple, nous avons exposé sur le thème de la paix au FIAP Jean Monnet. Nous avons aussi exposé sur le thème des fruits et légumes en donnant le produit des œuvres à des personnes démunies dans le hall du grand marché Simply boulevard Brune. Nous participons à toutes les manifestations culturelles que Madame POURTAUD organise depuis tant d'années, notamment le marché de la création. En tant que Secrétaire Générale du Salon National du ministère des Finances, j'ai le droit d'inviter des artistes qui ne font pas partie du ministère des Finances car ce salon s'adresse aux agents des finances. J'ai ainsi pu inviter, chaque année, deux à quatre artistes du 14^{ème} arrondissement, dont certains ont reçu des prix sur le thème du 14^{ème} ou de l'Ile-de-France. Nous avons travaillé sur le thème de Brassens avec beaucoup de succès. Grâce à la Mairie, nous avons obtenu la galerie du Montparnasse 55, au mois de juin, pour ce salon.

Nous travaillons chacun chez nous et nous n'avons pas d'atelier ni ne donnons de cours de dessin ou de

peinture. Mais nous travaillons sur tous vos thèmes et vous pouvez nous consulter pour travailler sur le théâtre ou sur l'éducation des jeunes. Grâce à la Mairie, nous avons pu éditer l'annuaire des peintres et sculpteurs témoins du 14^{ème} afin de rendre hommage à ceux qui ont fait connaître le 14^{ème} et qui ne sont plus là aujourd'hui mais dont nous conservons une trace. Des collectionneurs privés nous ont aussi aidés financièrement à éditer cet annuaire. Nous avons un site internet et nous pouvons travailler avec vous tous sur les thèmes que vous nous apporterez. Lorsque nous venons au CICA, nous voyons des têtes connues et des nouvelles.

Je vous remercie car ces réunions du CICA sont toujours très intéressantes et enrichissantes.

Mme. RIST - Je suis la Directrice artistique de l'association culturelle Champs Mêlés qui s'est donnée pour but de mener une réflexion sur le théâtre en France et à l'étranger. Elle a commencé avec une troupe professionnelle, qui s'appelle la compagnie Simone Rist, dont je suis le metteur en scène. Depuis cette année, l'association a monté une troupe amateur qui travaille sur une pièce de Pirandello qui s'appelle *A chacun sa vérité*.

Avec l'association ACSEMD, nous proposons à partir du mois de janvier aux jeunes de la rue de l'Eure de faire un atelier théâtre pour essayer de se libérer de leurs difficultés quotidiennes en jouant, en parlant de soi, en parlant à l'autre et en parlant ensemble. Nous avons aussi le grand projet de travailler sur l'histoire des femmes dans le théâtre. Ce projet avance lentement car il est très lourd à porter mais il devrait devenir international car les Allemands et les Polonais s'y intéressent : nous espérons qu'il se concrétisera.

Association Ecole linguistique Arc-en-ciel - Bonsoir. L'objectif de notre association est de favoriser l'apprentissage de langues comme l'anglais, l'espagnol ou le russe. Nous donnons aussi des cours gratuits de Français Langue Etrangère (FLE), destinés au public les plus démunis pour les aider à s'intégrer dans la société française. Notre association peut agir aussi dans le cadre de la formation continue. Nous serons bientôt agréés en tant que centre de passation de tests de connaissances de français pour les étrangers.

Notre plus grande problématique est l'absence de locaux : un local permanent nous aiderait à être plus utile au 14^{ème} arrondissement, à sa population et à élargir nos activités et nous sommes ouverts à toutes les propositions.

Je vous remercie.

Mme. PETIT - Merci à tous. Des élus souhaitent-ils prendre la parole ?

M. LIEBAULT - J'interviens au nom des élus communistes et Front de gauche. Ce CICA est vraiment intéressant car il est l'occasion de prendre du recul et de partager autour d'une philosophie commune.

Dans « éducation populaire », nous entendons « éducation pour tous », c'est-à-dire tout revenu, toute classe sociale, toute génération, tout territoire, toute nationalité, avec des dimensions très larges comme l'art et la culture. « Education populaire » comporte une autre signification car elle est en parallèle de l'Education Nationale institutionnelle classique. L'éducation populaire supplée parfois les manques de l'Education Nationale, qui est, comme la culture, le parent pauvre. De même, certains champs ne sont pas couverts par l'Education Nationale, notamment pour les personnes qui n'ont plus l'âge de bénéficier de ces cours. L'idée d'une formation tout au long de la vie est très importante. Les actifs ou les gens à la retraite peuvent aussi accéder à l'éducation et à la formation. Il est important

aussi que des quartiers qui sont parfois sous-encadrés par l'Education Nationale puissent bénéficier d'autres solutions. L'éducation populaire doit interroger sur les attentes de l'Education Nationale pour qu'elle s'ouvre sur des domaines et à des publics oubliés. Le rôle de l'éducation populaire est d'être un facteur de l'émancipation humaine, c'est-à-dire la capacité pour quiconque de ne pas être dupe d'un autre, d'être debout face à l'exploitation, de refuser de se faire dominer dans des rapports de classe, des rapports économiques ou des rapports sexistes.

Pour nous, élus communistes, l'éducation populaire fait partie de notre projet de société.

La domination économique actuelle nécessite aussi une domination culturelle, comme le dit Gramsci : « *l'hégémonie culturelle accompagne la domination du capitalisme* ». Il faut pointer le doigt sur ce qui fait un verrou de l'émancipation. Il suffit de voir dans les grands médias l'entreprise d'abêtissement à laquelle nous assistons par le biais de certaines émissions ou programmes qui nous font tomber des nues quand nous voyons leur niveau et qui rabaisent les personnes plutôt que de les élever. Cela est bien dommage.

Il n'existe pas non plus de démocratie complète, y compris économique, sans éducation populaire et l'inverse est vrai également : il n'existera pas de véritable éducation populaire sans un renversement du système actuel.

En tant qu'élus, notre rôle par rapport à l'éducation populaire est de permettre qu'elle soit accessible à tous, dans tous les établissements qui délivrent de l'éducation, de la culture, du savoir et du savoir-faire. Lors d'une délibération à venir au CA sur la question de la tarification des établissements d'enseignements artistiques, nous nous interrogerons sur la manière de faire en sorte que chacun puisse contribuer selon ses moyens. Des avancées importantes seront proposées. Une grande partie de notre CA sera dédiée aux subventions aux associations, dont nombre d'entre elles délivrent un savoir et de l'éducation populaire.

Nous avons bien entendu vos problèmes de lieux, malgré l'effort considérable qui a été fait depuis 2001 en termes de développement de salles avec la Maison des Associations ou l'ouverture de lieux suite à des mobilisations citoyennes. Nous sommes conscients qu'il existe encore un manque en termes de lieux pour que puissent se dérouler ces réunions destinées à l'éducation populaire.

Merci.

Mme. LEKIN - Je suis très émue de ne pas être actrice de ce CICA ce soir, que nous avons porté pendant plusieurs années, et du fait que perdure cette instance à laquelle je suis très attachée. Je tiens à remercier spécialement monsieur ANTONELLI qui m'avait assuré que le CICA allait perdurer. Je suis pleinement rassurée ce soir. Il nous a souvent été demandé à quoi sert le CICA. Nous avons eu ce soir la réponse. Le CICA sert à faire connaître vos associations et votre travail. L'assemblée présente ce soir est une très belle représentation du 14^{ème} arrondissement. Je remercie ses organisateurs.

M. LETISSIER - Nous avons beaucoup de chances, dans le 14^{ème} arrondissement, d'avoir cette diversité d'associations et de structures qui s'engagent dans l'éducation populaire. J'ai écouté très attentivement l'intervention de mon collègue, monsieur LIEBAULT dont je partage quasiment l'intégralité des propos sur l'éducation populaire, sur son sens, sur son rôle par rapport à l'Education Nationale. Je suis enseignant à l'Education Nationale. Par manque de temps et en raison des programmes nationaux, dans le cadre de l'école, nous n'avons pas toujours l'occasion d'aborder les champs du savoir et nous avons souvent des étudiants qui ne peuvent pas valoriser leurs compétences. Il est très intéressant et important qu'il existe des structures d'éducation populaire qui sont aussi là pour donner une place plus importante à des domaines de savoirs qui ne trouvent pas leur place dans

l'Education Nationale. Ce sont des structures complémentaires. En tant qu'élus, nous aurons à nous engager davantage pour garantir l'accès à des locaux pour toutes vos activités. Soyez bien certains que les élus écologistes sont pleinement conscients de cette nécessité. Nous agissons en ce sens dans le cadre de la majorité municipale.

Mme. BLAUDEL - Je rejoins les interventions faites par messieurs LIEBAULT et LETISSIER sur le fondement de ce que doit être aujourd'hui l'éducation populaire. Pour ce premier CICA de la nouvelle mandature, votre présence aussi nombreuse dans la salle démontre une fois de plus que, dans le 14^{ème} arrondissement, il existe une mobilisation importante des associations et *a fortiori* dans ce domaine de l'éducation populaire.

J'ai beaucoup aimé l'intervention de l'une d'entre vous qui disait qu'au CICA nous voyions des visages connus. Je suis ravie de voir des visages connus et des nouveaux. Une multitude de sujets ont été abordés sur toutes les initiatives présentes dans notre arrondissement, que ce soit dans le domaine culturel avec cette très belle initiative du Théâtre 14 ou encore du Conservatoire. J'ai noté aussi une initiative que je ne connaissais pas sur les femmes dans le théâtre. Il faudrait peut-être aussi présenter les femmes dans la politique, dans un cycle de l'Université Populaire, car il existe des femmes en politique.

Je ne reviendrai pas sur les fondements de l'éducation populaire que vous avez très bien expliqué tous les deux.

Je salue une initiative, qu'en tant qu'écologiste, j'ai trouvée très intéressante et qui concerne le cycle monté par l'Université Populaire du 14^{ème} sur la question des dérèglements climatiques. Il s'agit d'une très belle illustration de ce que doit être l'éducation populaire aujourd'hui. Ce sujet a longtemps été cantonné, soit à une lubie d'écologistes énervés, soit à un débat d'experts. Au contraire, le cycle que vous avez engagé part d'une question très technique pour, finalement, montrer que la question des dérèglements climatiques est une question de société globale qui vient repenser tout un mode de développement d'une société telle qu'elle a été définie depuis les années cinquante. Le dérèglement climatique est l'impact de notre rapport à la nature, la question de la raréfaction des ressources, des modes de production et de consommation et la question du modèle économique. L'enjeu est très important sur ces sujets, pour ensuite partager les solutions. Cette connaissance-là ne doit pas rester simplement aux mains de quelques avertis qu'ils soient scientifiques ou politiques. Au contraire, elle doit infuser et imprégner toute la société. Bravo pour cette initiative.

Des questions de modalités techniques se posent. Le 14^{ème} est un foisonnement d'initiatives associatives. Il se pose aussi la question de l'accueil de ces structures, comme vous êtes un certain nombre à l'avoir soulevée. Nous pouvons saluer le Moulin à café et le Château ouvrier, qui, au quotidien, aident la tenue de ces sessions. Sans doute pouvons-nous faire mieux. Notre conseil devrait se pencher sur les expériences étrangères, notamment sur l'Allemagne où s'est déployé un vrai service public de l'éducation populaire depuis les années 1970. Nous avons donc beaucoup de sujets de discussion à l'avenir.

La présente configuration est celle d'un CA élargi aux associations. Peut-être pourrions-nous revoir cette configuration de nos rencontres, afin d'être moins dans un échange de Conseil mais davantage dans une capacité à débattre, à l'avenir, au sein de ce CICA.

Je vous remercie.

Mme. PETIT - C'est la première fois depuis 13 ans que je vois autant d'élus qui participent au CICA. De ce fait, nous allons nous organiser autrement. Je rappelle que vers 19h30, nous devons passer en

CA.

Mme. CARRERE-GEE - Je vous remercie Madame la Maire. Je serais brève. Je voulais vous remercier d'être tous présents ce soir pour cette réunion vraiment très intéressante. Nous connaissons le dynamisme associatif de l'arrondissement mais cette réunion est précieuse, afin que nous puissions mieux connaître votre engagement et toutes les initiatives.

Pour faire écho à la personne qui s'est exprimée au nom du Conservatoire et dont je vous prie de m'excuser de ne pas avoir retenu le nom, je regrette que, dans le 14^{ème}, il faille s'excuser de représenter des instances qui prônent et qui visent l'excellence pour tous. Nous aurons un débat sur les tarifs du Conservatoire en CA qui, à mon sens, ne constituent en aucun cas un progrès vers la démocratisation de l'accès à la musique et aux pratiques d'excellence.

Je souhaite que nous allions plus loin, en termes d'agenda, afin de prendre le temps d'avoir de véritables échanges. De nombreuses questions intéressantes ont été soulevées ce soir, notamment les questions de soutien à vos initiatives, en termes de locaux, car tout le monde ne se déplace pas, et les questions de diffusion de ces initiatives. L'éducation populaire a d'autres vecteurs de diffusion que la présence physique pour s'épanouir, acquérir de nouveaux savoirs et aborder de nouvelles pratiques dans la vie : la Mairie soutient nombre d'associations.

Il serait intéressant d'avoir un débat global et un peu plus précis, avec un ordre du jour. Il serait bien d'avoir un dialogue sur ces différents thèmes sur la base de documents que pourrait préparer la Mairie, sur le volume global de soutien accordé aux associations (matériel, financier et de services), ainsi que sur la fréquentation de ces différentes activités car certaines associations sont très dynamiques et ont une large fréquentation et d'autres sont également très dynamique mais n'ont pas une large fréquentation. Il serait bien d'aller jusqu'au bout de ce débat, moins sur le plan philosophique malgré son intérêt, que sur les modalités concrètes de soutien à l'éducation populaire et au service public que cela constitue.

Je vous remercie.

M. FERTIER - Nous sommes très heureux et admiratifs de la présentation qui a été faite de vos différentes associations. Au regard des thèmes abordés (la différence entre physique dure et molle, le théâtre à vocation philosophique), vous êtes la preuve vivante que le terme d' « éducation populaire » n'est pas antinomique avec ceux d'« ambition » et de « programme ambitieux ». Je vous en remercie.

Pour toutes ces raisons, l'éducation populaire ne tend pas à suppléer l'Education Nationale : elle est un complément précieux et, pour cela, je vous en remercie.

M. ANTONELLI - Je vous remercie tous de toutes vos interventions. Je rejoins l'intervention de Madame CARRERE-GEE. Nous serons très vigilants à vos demandes de locaux et de diffusion. Il est vrai que les nouvelles technologies peuvent vous permettre d'avoir une diffusion plus importante. Vous apportez un « plus » culturel et, pour certaines, un « plus » universitaire, qu'il serait très intéressant de diffuser beaucoup plus largement encore que ce qui est fait aujourd'hui. Je vous remercie vraiment d'avoir participé et d'avoir si bien présenté vos travaux qui ne sont, malheureusement, que rarement mis en exergue.

Je suis d'accord sur la philosophie de la salle que nous devrions repenser pour que le débat soit plus vivant et plus dense encore. L'important est que les très nombreuses associations du 14^{ème} arrondissement, qui est un arrondissement extrêmement dynamique, présentent ce qu'elles font et surtout, et j'y tiens, que vous preniez des contacts entre vous. Je pense que toutes vos initiatives peuvent être reliées entre vous pour les faire mieux connaître et les instaurer sur d'autres niveaux

auxquels vous n'avez peut-être pas pensé. Un travail collectif s'installe et commence.

Je vous donne rendez-vous pour quatre réunions de CICA en précisant que ce n'est pas parce que vous avez un sujet précis qu'il ne faudra pas participer aux autres réunions sur d'autres sujets car vous aurez peut-être aussi des choses à dire.

Merci beaucoup.

Mme. PETIT - Je vais dire quelques mots de conclusion qui appellent plutôt à un prolongement du travail à mener ensemble.

Je crois que nous étions, nous membres du CA, à peu près tous convaincus que l'éducation populaire dans le 14^{ème} arrondissement n'était pas qu'une utopie ou qu'un mot suspendu mais qu'elle était bien ancrée dans les pratiques associatives citoyennes de notre arrondissement. Elle s'incarne dans des actions, des programmations et des lieux, quand ceux-ci sont disponibles et ouverts, pour justement permettre cette programmation. Je tiens à remercier les lieux associatifs et municipaux qui participent à l'accueil d'un certain nombre d'initiatives tournées vers le partage de la connaissance et des savoirs.

J'ai beaucoup aimé qu'il soit rappelé que l'éducation populaire était aussi là pour développer le sens critique de tous et de toutes, quel que soit l'âge et le niveau social, pour mieux appréhender les questions de notre société et toujours éveiller et développer la citoyenneté. Très concrètement, pour que cette utopie s'incarne encore un peu plus et pour aller plus loin, je propose, selon la tradition du CICA, d'y apporter une suite et de ne pas juste ne laisser des traces sur un compte rendu qui vous sera adressé après les débats. Je vous propose d'amorcer ce travail avec vous, en commun avec l'équipe municipal.

Avec madame TONOLLI et monsieur ANTONELLI, et avec votre accord, en association aussi avec les conseils de quartier qui, pour beaucoup, comptent une commission « culture » et qui contribuent à développer cette éducation populaire, je vous propose de réunir un groupe de travail afin d'élaborer une programmation sur l'année 2015 des différentes initiatives et la mettre en valeur sur document. Ceci permettrait d'établir une vraie programmation de l'éducation populaire du 14^{ème} arrondissement, comme cela se fait dans beaucoup de communes de France.

Concernant les lieux, nous pouvons toujours améliorer l'accessibilité des lieux municipaux ou scolaires existants aux initiatives de l'éducation populaire. Nous avons rencontré un proviseur de collège-lycée qui souhaite ouvrir son établissement sur le quartier. Nous pouvons travailler dans la finesse afin de trouver de nouvelles opportunités pour vos actions. Dans nos engagements, pour cette mandature, nous avons fléchi quelques lieux afin de concevoir une dynamique citoyenne, associative et culturelle au sens large, notamment sur les sites du 105 rue Raymond Losserand et de la Ferme, sur le site de la Tombe-Issoire. Nous travaillons aujourd'hui avec la Ville et avec le bailleur sur les capacités et les modèles économiques et techniques pour la réalisation des travaux. Dès que nous en saurons davantage, nous reviendrons vers vous pour savoir quels projets développer dans ces lieux, afin qu'ils soient ouverts sur le quartier et qu'ils puissent accueillir une programmation diverse dans sa forme et autour de l'éducation populaire. Ce seront des nouveaux lieux disponibles dans cet objectif.

Je vous propose de nous réunir en début d'année autour de madame TONOLLI et de monsieur ANTONELLI pour travailler sur cette programmation et lui donner plus de lisibilité et de visibilité, en associant les conseils de quartiers à cette réunion. Dans une seconde étape, sera abordée la question des nouveaux lieux disponibles.

Je note aussi la question de la mémoire numérique ou audio des travaux fournis et de la matière qui est apportée au cours de ces différents événements, pour les rendre pérennes. Nous avons beaucoup à

faire dans ce domaine. En avançant progressivement mais concrètement, nous pouvons enrichir notre arrondissement et ses habitants sur ces thèmes qui sont à partager, pour en débattre et nous former toujours plus aux débats d'actualité.

Je vous remercie.

La séance est levée à 19 heures 35.